

Séjour Péniche : Du 15 au 19 Juillet 2024

- 8 places
- 8 ans – 11 ans
- Destination : Vincelles – Clamecy (58500)
- Activités multiples : Escalade, descente en rappel et passage d'écluses
- Type d'hébergement : Péniche
- Tarif du séjour

Coefficient 1	188.02 euros
Coefficient 2	205.12 euros
Coefficient 3	222.21 euros
Coefficient 4	239.30 euros
Coefficient 5	256.40 euros
Coefficient 6	273.49 euros
Coefficient 7	290.58 euros
Coefficient 8	341.86 euros

** Ce tarif comprend : L'hébergement, le transport, les repas et les activités.

Documents à nous remettre :

- Fiche Sanitaire
- Copie du carnet de vaccination à jour ou certificat médical attestant être apte à la vie en collectivité
- Brevet de Natation ou « le savoir nager »

Attention : Le dossier doit être retourné **COMPLET avant le 9 Juin** à l'accueil de loisirs des Sources ou par mail via alsh@linas.fr.

Une fois le recensement des dossiers effectué, une commission d'attribution validera les inscriptions.

Nous vous communiquerons ultérieurement la date de la réunion d'information du séjour.

Dans le cas contraire, un courrier vous sera adressé.

Séjour Domaine de Ciran : Du 19 au 23 Août 2024

- 14 places
- 6 ans -11 ans
- Destination : Menestreau en Vilette (45240)
- Activités multiples : équitation, randonnée, atelier au contact d'animaux, pêche ...
- Type d'hébergement : Gîte
- Tarif du séjour :

Coefficient 1	178.78 euros
Coefficient 2	195.03 euros
Coefficient 3	211.28 euros
Coefficient 4	227.54 euros
Coefficient 5	243.79 euros
Coefficient 6	260.04 euros
Coefficient 7	276.29 euros
Coefficient 8	325.05 euros

**** Ce tarif comprend : L'hébergement, le transport, les repas et les activités.**

Documents à nous remettre :

- Fiche Sanitaire
- Copie du carnet de vaccination à jour ou certificat médical attestant être apte à la vie en collectivité
- Brevet de Natation ou test anti panique

Attention : Le dossier doit être retourné **COMPLET avant le 9 Juin** à l'accueil de loisirs des Sources ou par mail via alsh@linas.fr .

Une fois le recensement des dossiers effectué, une commission d'attribution des places aura lieu si le nombre d'inscrits dépasse la capacité d'accueil du séjour.

Nous vous communiquerons ultérieurement la date de la réunion d'information du séjour.

Dans le cas contraire, un courrier vous sera adressé.